

COUPE DE L'ANJOU SAISON 2023/2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE MAINE ET LOIRE

Phase : _____ **Date de la rencontre :** _____ **Lieu :** _____

REGLEMENT:

- 2 simples hommes, 2 simples dames, 1 double homme, 1 double dame, 2 doubles mixtes.
- Les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
- Possibilité de modifier l'ordre des matches si accord des 2 équipes.
- Maximum 2 matchs **différents** par joueur (sauf en cas du mixte décisif, 3 matchs maxi).
- Minimum 6 joueurs par équipe (3 hommes, 3 femmes).
- Dans les séries de simples et doubles mixte, l'inscription des joueurs doit se faire par ordre des classements**

	EQUIPE 1			SCORES	EQUIPE 2			Equipe Vainqueur
	Nom	Prénom	Clas		Nom	Prénom	Clas	
SIMPLE HOMME 1								
SIMPLE HOMME 2								
SIMPLE DAME 1								
SIMPLE DAME 2								
DOUBLE HOMMES								
DOUBLE DAMES								
DOUBLE MIXTE 1								
DOUBLE MIXTE 2								
DOUBLE MIXTE 3 (décisif)								

✕ 1 points par match gagnés, 0 point pour un match perdu, -1 pour un forfait volontaire.

Equipe 1 : Points

Equipe 2 : Points

Nom du capitaine équipe 1 :

Nom du capitaine équipe 2 :

Signature :

Signature :

- Chaque équipe conserve une feuille de la rencontre.
- L'équipe qui reçoit envoie la feuille de la rencontre à:

Vincent Daniel (06 85 69 77 42), Isabelle Jala (07 79 55 33 70), Ludovic Sellier (06 67 03 76 62)

Mail commun : coupeanjou@gmail.com